

Mairie de VILLAC
24120 VILLAC

Compte rendu de la réunion du conseil municipal en date du 23 Mai 2020
à 14 heures 00 à la Salle des Fêtes.

Convocation du 18.05.2020 Membres en exercice : 11 Membres présents : 11

Présents : PELLERIN Laurent, LEYMARIE Robert, LACOMBE Daniel, PICHON Yvon, DELGOULET Cyril, Christophe AUREJAC, Mathias NAVALON, RAFFAILLAC Georgette, BIGEAT Arnaud, Isabelle BOTERF et GERAUD Sandrine.

Président : LEYMARIE Robert

Secrétaire de séance : Sandrine GERAUD

Election du Maire :

Monsieur PELLERIN Laurent candidat au poste de Maire

Nombre de voix : 10 voix- 1 enveloppe vide

Mr PELLERIN Laurent élu Maire de la commune de VILLAC

Désignation du nombre d'adjoints : Trois

Election des adjoints.

Monsieur LEYMARIE Robert candidat au poste de 1^{er} Adjoint.

Nombre de voix : 09 voix- 1 bulletin nul et 1 enveloppe vide

Mr LEYMARIE Robert élu 1^{er} Adjoint de la commune de VILLAC

Monsieur DELGOULET Cyril candidat au poste de 2^{er} Adjoint.

Nombre de voix : 09 voix-1 enveloppe vide 1 bulletin blanc.

Mr DELGOULET Cyril élu 2^{er} Adjoint de la commune de VILLAC

Madame Georgette RAFFAILLAC candidate au poste de 3^{er} Adjoint.

Nombre de voix : 10 voix-1 enveloppe vide.

Mme Georgette RAFFAILLAC élue 3^{er} Adjoint de la commune de VILLAC

Indemnités des Elus à compter du 23.05.2020.

Une indemnité à hauteur de 25,5% de l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale sera versée au maire et 9,90% de l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale pour les adjoints.

Election des délégués dans les organismes extérieurs :

Les commissions sont constituées comme suit :

MILITAIRE : Mathias NAVALON

PREVENTION SECURITE PREFECTURE : Christophe AUREJAC

CNAS (Action Sociale) : Isabelle BOTERF (collège des élus) Jean-Paul NOUAILLE (Collège des salariés).

RAM (Relais Assistance Maternelle) : Isabelle BOTERF (Titulaire) Sandrine GERAUD (Suppléante).

COMMUNAUTE DE COMMUNES : PELLERIN Laurent (Titulaire) LEYMARIE Robert (Suppléant).

SIAEP (L'eau) : PELLERIN Laurent (Titulaire) LACOMBE Daniel (Suppléant)

Référent AMBROISIE Mathias NAVALON

SDE (L'électricité) : PELLERIN Laurent (Titulaire) PICHON Yvon (Titulaire) DELGOULET Cyril (Suppléant) Mathias NAVALON (Suppléant)

Election des délégués dans la commission d'appel d'offres

3 Délégués Titulaires : Georgette RAFFAILLAC, LEYMARIE Robert et DELGOULET Cyril.

3 Délégués Suppléants : LACOMBE Daniel, Sandrine GERAUD et PICHON Yvon.

Election des délégués dans les commissions communales.

Les commissions communales sont constituées comme suit :

TOURISME, SENTIER PEDESTRE, PETIT PATRIMOINE, INFORMATION ET DEVELOPPEMENT DURABLE :

Membre Titulaire : Isabelle BOTERF, RAFFAILLAC Georgette, Christophe AUREJAC, PICHON Yvon et Arnaud BIGEAT.

ROUTES, PETITS TRAVAUX DE VOIRIE et BATIMENTS COMMUNAUX :

Membre Titulaire : Mathias NAVALON, GERAUD Sandrine, LEYMARIE Robert, LACOMBE Daniel, Arnaud BIGEAT et DELGOULET Cyril.

FINANCE:

Membre Titulaire : GERAUD Sandrine et DELGOULET Cyril.

SALLE DES FETES :

Membre Titulaire : RAFFAILLAC Georgette, Christophe AUREJAC et LEYMARIE Robert.

ASSAINISSEMENT :

Membre Titulaire : Georgette RAFFAILLAC, DELGOULET Cyril et Mathias NAVALON.

COMITE DES FETES, 3eme AGE, SPORT :

Membre Titulaire: Mathias NAVALON, RAFFAILLAC Georgette, PELLERIN Laurent, LEYMARIE Robert, LACOMBE Daniel, DELGOULET Cyril. Christophe AUREJAC, PICHON Yvon, Isabelle BOTERF, GERAUD Sandrine et Arnaud BIGEAT

RESPONSABLE DU CANTONNIER :

Membre Titulaire : LEYMARIE Robert, LACOMBE Daniel et Christophe AUREJAC.

CRISE SANITAIRE (météorologique, sanitaire, etc....)

Membre titulaire : Isabelle BOTERF, Mathias NAVALON et Cyril DELGOULET

INFORMATIQUE (animation site de la commune)

Membre titulaire Isabelle BOTERF et Mathias NAVALON

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS :

Le conseil municipal propose 24 noms dont 12 titulaires et 12 suppléants y compris 4 propriétaires de bois et 4 propriétaires qui habitent à l'extérieur. Il est précisé que cette commission est nommée par les services de l'état. Au final, elle sera composée de 6 membres titulaires 6 membres suppléants dont 2 propriétaires de bois et 2 propriétaires habitant à l'extérieur.

DELEGATION AU MAIRE

En vertu des dispositions de l'article L 2122622 du CGCT, le conseil donne délégation au Maire.

QUESTIONS DIVERSES

Après un tour de table, il est décidé à l'unanimité d'annuler la fête votive de 2020 en raison du COVID 19.

Séance levée à 15 h 15.

Secrétaire de séance : Sandrine GERAUD